

**Appels à projets conjoints dans le cadre de l'Accord
entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et
la Japan Society for the Promotion of Science (JSPS)**

1) PROJETS DE RECHERCHE CONJOINTS (PRC)

PRC 2017 - 2018

Le CNRS et la JSPS lancent un appel à projets pour promouvoir des coopérations entre des unités affiliées au CNRS et des laboratoires japonais dans tous les domaines de recherche. Cet appel bilatéral est réservé à la mobilité des chercheurs. Les échanges s'effectuent dans le cadre d'un projet de recherche de 2 ans déposé conjointement. Les partenaires japonais doivent impérativement soumettre le même projet et dans les mêmes délais auprès de la JSPS. La participation de jeunes chercheurs est fortement encouragée. Des co-publications entre les deux responsables sont un plus.

Le montant de référence accordé par le CNRS aux projets sélectionnés est de **10 000 euros par an**.
Nombre de dossiers retenus : 10 projets par an

Le CNRS prend en charge les frais suivants pour les équipes françaises :

- Transport entre la France et le Japon et les déplacements intérieurs ;
- Indemnités de séjour au Japon ;
- Fonctionnement (hors informatique) à hauteur de 20% sur le montant annuel demandé.

La JSPS assurera le financement de la partie japonaise.

Modalités de soumission

Les chercheurs ou enseignants-chercheurs rattachés à une unité du CNRS déposent leur candidature en utilisant le formulaire en ligne sur l'application Coopinteer :

<https://www.cooperation.cnrs.fr/coopinteer/interne/login.do>

Aucune autre procédure de dépôt ne sera prise en compte. Aucun dossier sans le visa du Directeur d'unité ne sera évalué. Le Directeur validera en ligne le dossier avant le 8 septembre (minuit heure de Paris), en utilisation le mot de passe Labintel Administrateur de l'Unité.

Sélection des projets

Le CNRS et la JSPS procèdent à l'évaluation des dossiers et les sélectionnent sur la base de leur qualité scientifique. Les résultats de la sélection conjointe seront connus courant décembre de l'année de l'appel pour un démarrage des projets dès le mois de février de l'année suivante.

Calendrier

Date limite de dépôt conjoint PRC JSPS/CNRS 2017-2018 : 8 septembre 2016

Contact au CNRS :

Caroline Danilovic, Chargée de coopération internationale, caroline.danilovic@cnrs-dir.fr

2) SEMINAIRES CONJOINTS 2017

Le CNRS et la JSPS lancent un appel à projets pour promouvoir des rencontres entre des unités affiliées au CNRS et des laboratoires japonais dans tous les domaines de recherche. Cet appel « Séminaires conjoints CNRS/JSPS » permet aux chercheurs français et japonais d'organiser un évènement scientifique d'une durée de 8 jours maximum, soit en France soit au Japon.

Le montant de référence accordé par le CNRS aux projets sélectionnés est de **8 000 euros par an**.

Nombre de dossiers retenus par an : 4 projets

La JSPS assurera le financement de la partie japonaise.

Le pays qui envoie les chercheurs dans le pays partenaire prend en charge :

- Le transport et les déplacements intérieurs
- Les indemnités de séjour

Le pays qui reçoit le pays partenaire prend en charge :

- Les transports intérieurs et indemnités de séjour de ses propres chercheurs
- Les dépenses relatives à l'organisation du séminaire (location de salle, frais de publications...).

Modalités de candidature

Les chercheurs ou enseignants-chercheurs d'une unité CNRS doivent envoyer la demande sur papier libre à caroline.danilovic@cnrs-dir.fr par e-mail en indiquant :

Titre du séminaire

Lieu

Date, durée (la durée du séminaire ne doit pas excéder une semaine)

Thème

Coordonnateurs français et japonais

Nombre de personnes côté français et côté japonais (des scientifiques d'un pays tiers peuvent participer au séminaire mais ils devront prendre en charge leurs propres frais)

Résumé scientifique

Budget prévisionnel

Les partenaires japonais doivent impérativement soumettre le même projet et dans les mêmes délais auprès de la JSPS.

Sélection des projets

Le CNRS et la JSPS procèdent à l'évaluation des dossiers et les sélectionnent sur la base de leur qualité scientifique. Les résultats de la sélection conjointe seront connus courant décembre de l'année de l'appel pour un démarrage des projets dès le mois d'avril de l'année suivante.

Calendrier

Date limite de dépôt conjoint Séminaire conjoint JSPS / CNRS 2017 : 8 septembre 2016

Contact au CNRS :

Caroline Danilovic, Chargée de coopération internationale, caroline.danilovic@cnrs-dir.fr